

Les membres du Sénat ont alors été informés qu'il a été émis une commission sous le grand sceau, nommant l'honorable *Pierre Joseph Olivier Chauveau* Président du Sénat.

La dite commission a alors été lue par le greffier comme suit :

## CANADA. .



(L.S.)

DUFFERIN.

*Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A l'honorable *Pierre Joseph Olivier Chauveau*, l'un des Sénateurs de notre Puissance du *Canada*, et à tous ceux qui ces présentes verront,—

SALUT :—

Sachez, qu'ayant pris en Notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté de vous, dit *Pierre Joseph Olivier Chauveau*, Nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes Nous vous constituons et nommons, le dit *Pierre Joseph Olivier Chauveau*, Président du Sénat de notre Puissance du *Canada*, à la place de l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, démissionnaire.

*J. A. Macdonald*,  
Procureur-Général. } Vous aurez et exercerez la dite charge, le dit  
*Pierre Joseph Olivier Chauveau*, durant notre plaisir, avec ensemble tous et chacun des droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller, le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *St. Patrice* et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du *Canada* et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral du *Canada* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'*Ottawa*, ce vingt et unième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-treize et de Notre Règne la Trente-sixième.

Par ordre, J. C. AIKINS,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors prêté et souscrit le serment prescrit par la loi et a pris place au fauteuil au pied du Trône, où il a été conduit par les honorables MM. *Campbell* et *Aikins*, précédé du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.